

CONSEIL D'ETAT

-----  
COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL  
DE OUAGADOUGOU

-----  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE BOBO-DIOULASSO

-----  
GREFFE

BURKINA FASO  
Unité-Progress-Justice



**EXTRAIT D'ORDONNANCE DE REFERE N°005 /2024 du**  
**13 Août 2024**

Le Chef de Greffe du Tribunal Administratif de Bobo-Dioulasso soussignée, atteste qu'à l'audience des référés du 13 août 2024 à 17 heures, le Tribunal de céans a rendu le jugement dont la teneur suit dans l'affaire opposant ZOUGROUANA Roger-André et NACRO Abdoul Gafarou ayant tous pour conseil la Société Civile d'Avocats KARAMBIRI-NIAMBA à l'Etat burkinabè représenté par l'Agent Judiciaire de l'Etat :

**« Le Juge des référés,**

**Statuant en référé, contradictoirement, en matière administrative et en premier ressort ;**

- **Déclarons ZOUGROUANA Roger-André et NACRO Abdoul Gafarou recevable et partiellement fondés en leur recours ;**
- **Disons que les ordres de réquisitions n°2024-00385/MDAC/EMGA/COTN et n°2024-00386/MDAC/EMGA/COTN, tous deux en date du 09/08/2024, et portant réquisition de ZOUGROUANA Roger-André et NACRO Abdoul Gafarou, sont manifestement illégaux et portent atteinte aux libertés fondamentales des personnes concernées ;**
- **Enjoignons par conséquent à l'Etat burkinabè de ne donner aucun effet à ces ordres de réquisitions et de garantir les libertés fondamentales des personnes concernées ;**
- **Disons que l'exécution diligente des présentes est assortie d'une astreinte d'un million de francs CFA par jour de retard à compter du prononcé de la présente décision, à la charge personnelle de DIALLO Moussa, signataire des ordres de réquisitions ;**
- **Condamnons l'Etat à payer aux requérants la somme d'un million (1 000 000) de francs CFA à titre de frais exposés non compris dans les dépens ;**
- **Condamnons l'Etat du Burkina Faso aux entiers dépens.**

En foi de quoi le présent extrait a été délivré à la Société Civile d'Avocats  
KARAMBIRI-NIAMBA pour servir et valoir ce que de droit.

Bobo-Dioulasso, le 13 août 2024

Le Greffier en chef, chef de greffe

  
Maître Bintou OUATTARA  
Greffier en Chef

